

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-: -

DECRET N°70-231/CP/SGG

du 5 Septembre 1970

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil
Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte
du Conseil Présidentiel ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation
du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1er - A compter du 5 septembre 1970, Mr Ambroise
AGBOTON, Ministre de la Fonction Publique et du Travail, est
chargé de l'intérim du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
et de la Législation, pendant l'absence de Mr Michel TOKO.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 5 Septembre 1970

pour le Président du Conseil
Présidentiel absent,
Le Membre du Conseil Présidentiel
chargé de l'intérim,

Ampliations :

PCP 6 - CS 6 - MCP 4
MFPT-MJL 4 - Ministères 9
HC 3 - SGG 4 - IAA-DCCT 2
DN-IGF-JORD-Gde Chanc. 4
DEP-DGAJL-Dtion Stat.6



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN